

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2019

Affiché le 18/09/2019

Etaient présents :

M. ALBERTI Fabrice, Mme BERTHELOT Béatrice, Mme DEYLAUD VIGNAL Sandrine, M. FOURNIER Fabrice, Mme GANDIOL Denise, Mme GIRARD Chantal, M. MUSCAT Gérard, M. NAZY Rudy, M. André NAFRAICHEUR, M. PELLOUX Patrick, M. PHILIBERT Pierre, Mme REBOUL Sonia, Mme ROMAN Christel, M. SENERS Alexandre.

Etaient absents :

- M. CRESTIN Olivier, qui a donné procuration à M. SENERS Alexandre (entrée en séance à 21.05 h)
- Mme TERME Karine, qui a donné procuration à Mme BERTHELOT Béatrice
- Mme VIGNAL Chantal, qui a donné procuration à M. NAFRAICHEUR André
- M. ALLARD Thierry
- Mme AUBRY Marie-France

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme BERTHELOT a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/06/2019 :

Le Conseil Municipal approuve **A L'UNANIMITE** le compte rendu du Conseil Municipal du 13/05/2019

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

- Décision n° 2019-038 du 21/06/2019 : signature d'un marché de fourniture de deux photocopieurs pour la mairie et la médiathèque avec la Sté Sharp
- Décision n° 2019-039 du 01/07/2019 : signature d'un marché de fourniture de mobilier pour la médiathèque avec la Sté MOBIDECOR (36 100.36 € HT - 43 322.82 € TTC)
- Décision n°2019-040 du 01/07/2019 : signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de la mairie avec la SARL SUPER (4 750 € HT - 5 700 € TTC)
- Décision n°2019-041 du 18/07/2019 : signature d'un avenant au marché de fourniture de mobilier de la médiathèque avec la Sté MOBIDECOR (+ 124.50 € HT soit 149.40 € TTC)
- Décision n° 2019-042 du 23/08/2019 : signature d'un marché de location maintenance d'un photocopieur pour l'école élémentaire avec la Sté SHARP
- Décision 2019-043 du 05/09/2019 : signature du marché de travaux de mise en accessibilité de l'étage de la Mairie (33 214.60 € HT - 37 364.91 € TTC)

1. DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL (N° 2019-044)

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve la décision modificative n°3 du budget principal 2019 portant modification des crédits en dépenses de sa section d'investissement à hauteur de 35 000 €, et prend note que les sections de fonctionnement et d'investissement demeurent inchangées,

2. DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET DE L'EAU (N° 2019-045)

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve la décision modificative n°1 du budget assainissement 2019 portant modification des crédits en dépenses de sa section d'exploitation à hauteur de 13.30 €, et prend note que les sections d'exploitation et d'investissement demeurent inchangées,

3. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'APE (N° 2019-046)

Suite aux incendies de fin juin 2019, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, autorise Monsieur le Maire à verser à l'association des parents d'élèves de Meynes la somme de 280 € sous forme de subvention exceptionnelle, pour compenser les victuailles réquisitionnées pour alimenter les sapeurs-pompiers sur le terrain.

4. ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DU GARD (N° 2019-047)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à adhérer au contrat groupe destiné à couvrir les risques financiers encourus par la commune dans le cadre des arrêts de travail de son personnel à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023 et choisit les garanties pour les agents CNRCAL au taux de 6.27 % (TBI, NBI, IR, SFT) et pour les agents IRCANTEC au taux de 0.88 % (TBI, NBI, IR, SFT)

5. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES AVEC LE CENTRE DE GESTION DU GARD (N° 2019-048)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à confier au Centre de Gestion du Gard, la gestion et le suivi des sinistres liés aux arrêts de travail des agents CNRACL et IRCANTEC de la Commune, pour la période du 1^{er}/01/2020 au 31/12/2023 moyennant une cotisation relative à cette gestion fixée à 0.25 % de la masse salariale des agents concernés (TBI + NBI + IR + SF) ;

6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL (N° 2019-049)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, approuve la modification du Tableau des Effectifs à compter du 1^{er} septembre 2019 afin de répondre aux besoins en avancement de grades des agents.

7. SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN AGENT CONTRACTUEL (N° 2019-050)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à porter le temps de travail d'un agent contractuel recruté sur la base d'un temps de travail de 57.14 % à 66.3 % pour la période du 26/08/2019 au 3/07/2020.

M. CRESTIN Olivier entre en séance.

8. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC REMOULINS FOOTBALL CLUB (N° 2019-051)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à signer avec le Remoulins Football Club une convention de mise à disposition des stades de Meynes et à négocier les conditions d'occupation de ce stade matérielles et financières.

9. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PREFECTURE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL MOBILE DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT (N° 2019-052)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à signer avec la préfecture la convention nécessaire à la mise à disposition d'un dispositif de recueil aux conditions sus-énoncées et désigner M. LABOURAYRE et M. ROYO, agents de police municipale titulaires et assermentés pour utiliser ce dispositif et assurer le suivi avec la préfecture.

10. MOTION DE CENSURE CONTRE LA REORGANISATION DU RESEAUX DES POSTES COMPTABLES (N° 2019-053)

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité et que la trésorerie d'Aramon soit maintenue, pérennisée et renforcée afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21.38 heures.

Le Maire
Rudy NAZY

